Direction des Routes et des Ports

Service Maîtrise d’Ouvrage

Pôle Foncier Procédures et Domaine Public

**Port de :**

**Appel à projet :**

**OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME**

**D’UN POSTE A FLOT**

**POUR UNE ACTIVITE COMMERCIALE SAISONNIERE**

Le pétitionnaire doit préciser son offre commerciale et joindre les pièces justificatives nécessaires citées à la fin du document.

|  |
| --- |
| **Présentation de l’Entreprise** |
| - Nom de l’entreprise :  - Nom, prénom du responsable :  - Adresse :  - N° de téléphone :  - Adresse électronique :  - Date de création et statut juridique de l’entreprise:  - Nombre de salariés :  - Organisation de l’Entreprise :  - Activités déjà exercées :  - Formation du personnel (diplômes, CV...) :  - Autres informations précisées par le pétitionnaire : |

|  |
| --- |
| **Description précise de l’activité proposée** |
| - Nature de l’activité :  - Modalités d’organisation de l’activité  (préciser le nombre de personnes dédiées) :  - Autres informations précisées par le pétitionnaire : |
|  |
| **Description précise du bateau** |  |
| **- Descriptif du bateau**  - Dimensions (l x L) et marque:  - Nom et immatriculation :  - Motorisation :  - Equipements de sécurité (ex : bouées, liaison radio, etc..) :    - Autres caractéristiques précisées par le pétitionnaire : |  |

Le pétitionnaire peut développer et mettre en valeur d’autres caractéristiques de son projet :

Calendrier prévisionnel du choix d’affectation :

- Date limite de réception des candidatures des pétitionnaires : 18 avril 2018 à 16 h 00

- Date limite maximale d’attribution : 1er mai 2018

Pièces jointes :

- Règlement particulier de police du port de Cassis

- Règlement d’attribution d’emplacements à flot dans les ports

- Plan de l’emprise du plan d’eau dédiée à la zone commerce

Pièces à fournir :

- Extrait KBIS datant de moins de deux mois ou similaire

- Attestation d’assurance couvrant les risques liés à l’activité et les dommages causés aux ouvrages du port, le renflouement et l’enlèvement de l’épave en cas de naufrage dans les limites du port ou par atteinte au plan d’eau par pollution du port.

- Copie des diplômes en lien avec l’activité proposée

-Titre de francisation